

Conférence de presse
Lundi 4 novembre 2019

**LA VÉRITÉ SUR LES CHIFFRES
DE LA GESTION DE LA RÉGION**



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

Sommaire

EDITORIAL DE CAROLE DELGA	04
1. LA VÉRITÉ DES CHIFFRES SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	05
2. LA VÉRITÉ DES CHIFFRES SUR L'ENDETTEMENT ET L'INVESTISSEMENT ...	13
3. LA VÉRITÉ DES CHIFFRES SUR LES ÉCONOMIES	18
4. LA TRANSPARENCE VOLONTARISTE DE LA GESTION DE LA RÉGION	21
ANNEXES	22



La Région Occitanie parmi les mieux gérées de France

“ Cela fait des mois que nous sommes en situation de nous justifier sur la gestion de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, face à des chiffres erronés ou à des interprétations fantaisistes.

Je souhaite clore le chapitre en donnant la vérité des chiffres. Pas la vérité de la Région Occitanie, mais celle des chiffres de la Direction Générale des Collectivités Locales, organisme d'Etat, de la Cour des Comptes, de la Préfecture de Région, ou encore de l'association Régions de France.

La Région Occitanie se positionne parmi les Régions les mieux gérées de France !

- **1^{ère} Région de France pour ses investissements** en euro par habitant (source DGCL).
- **5^{ème} Région de France la plus économe** pour ses dépenses de fonctionnement par habitant (source DGCL).
- **Une évolution des dépenses de fonctionnement de 1,9 %** par an sur la période 2015-2018 (source Cour des Comptes), et de moins de 1,125 % sur la seule année 2018 (source préfecture de Région), soit une évolution inférieure à l'inflation, tout en maintenant les efforts en faveur des grandes politiques publiques régionales.
- **La 5^{ème} Région pour sa capacité de désendettement** (source Région de France) et **la 6^{ème} Région la moins endettée** de France (source DGCL).

Quelle preuve faut-il de plus pour couper court à ces campagnes de désinformation ? **J'ai d'ailleurs invité Didier Migaud à venir s'exprimer**, échanger avec les élus, devant le public et la presse, lors de la prochaine Assemblée Plénière*.

Mettez en regard de cette gestion, les politiques publiques mises en œuvre, avec **l'aide au pouvoir d'achat des ménages** permettant d'octroyer aux familles des lycéens **la rentrée la moins chère** de France, **l'éco-chèque logement et l'éco-chèque mobilité**, permettant d'obtenir une aide à l'acquisition de véhicules électriques (voiture ou vélo), ou à la rénovation énergétique de son domicile.

Nos « dépenses publiques », ce sont aussi **nos investissements dans les lycées**, pour offrir de bonnes conditions d'enseignement aux élèves, dans **le ferroviaire** pour garantir la mobilité de tous même dans les territoires ruraux, ou encore **notre accompagnement des agriculteurs dans leur transition écologique** et plus largement notre **investissement massif dans la production d'énergies renouvelables**.

Donc oui, nos politiques publiques ont un coût, mais nous investissons pour que la vie des habitants soit améliorée. **Nous agissons pour plus de pouvoir d'achat, de justice sociale pour les habitants de l'Occitanie et bien sûr nous œuvrons pour un modèle de développement plus sobre, protecteur de l'environnement.** En fait, **c'est un véritable choix de société et je le revendique.** J'ai choisi une Occitanie dynamique, positive, ouverte, ayant confiance en autrui. Le tout avec une gestion maîtrisée. ”

Carole Delga
Présidente de la Région
Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée

* Courrier joint en annexe

1. La vérité des chiffres sur les dépenses de fonctionnement de la Région Occitanie

Les dépenses de fonctionnement ne sont pas que des dépenses de gestion. Elles sont à 80 % de dépenses d'intervention qui ont un impact direct pour le territoire, telles que les subventions aux associations, aux lycées pour leur fonctionnement, de même que les coûts de fonctionnement des TER et des gares, certaines aides aux entreprises et aux universités ou encore la prise en charge des formations pour les demandeurs d'emploi par exemple.

Notre choix politique : L'emploi comme priorité

“**Mon premier combat, c'est l'emploi.** Pour créer des emplois sur notre territoire, et nous devons en créer 2 000 à chaque début de mois (Nouvelle Aquitaine : 1200, Hauts-de-France : 600, pour des populations équivalentes), nous soutenons fortement le développement des entreprises. Depuis le début du mandat, **nous avons accompagné 8 180 entreprises de la Région pour leur permettre d'être plus compétitives ce qui leur garantit l'augmentation de leur chiffre d'affaires et le développement de leur carnet de commandes. 8 180 entreprises soutenues**, c'est le double que les deux précédentes Régions réunies. Et cela fonctionne puisque le chômage en région baisse plus vite en Occitanie qu'au national ! Nous devons également mettre en adéquation l'offre et la demande. 17 000 postes ne sont pas pourvus en Occitanie. **Contrairement à d'autres Régions qui ont baissé leurs dépenses de fonctionnement sur le dos des chômeurs**, j'ai fait un choix clair : **poursuivre l'effort de formation des demandeurs d'emplois** pour leur permettre un retour à l'emploi à court terme et répondre aux besoins des entreprises. Là encore, les résultats sont là.”

Carole Delga
Présidente de la Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée

Un courrier du préfet de Région, reçu en juillet dernier et présenté à la Commission permanente d'octobre, indique pour la collectivité une **évolution des dépenses de fonctionnement inférieure à 1,125 % sur la seule année 2018, soit dans les clous du contrat financier imposé par l'Etat à la Région.**

La présidente de Région, Carole Delga, s'engage à recevoir ce même courrier en 2020, 2021 et 2022.

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	
PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE	
	Toulouse, le 19 JUL 2019
Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) Affaire suivie par : Philippe Roesch	Le préfet de la région Occitanie à Mme la Présidente du Conseil Régional

Objet : pacte financier-évolution des dépenses réelles de fonctionnement

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement de votre collectivité en 2018 est inférieure au taux plafond qui vous a été fixé par arrêté préfectoral du 18 octobre 2018.

Les dépenses exécutées 2018 sont inférieures au plafond de dépenses autorisé et je salue ce résultat.

En conséquence il m'est agréable de vous informer qu'il ne sera donc procédé à aucune reprise financière.

Le préfet,



1, place Saint-Étienne – 31038 TOULOUSE CEDEX 9 – Tél : 05 34 45 34 45
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/occitanie>

Un niveau de dépenses inférieur à l'inflation en 2018

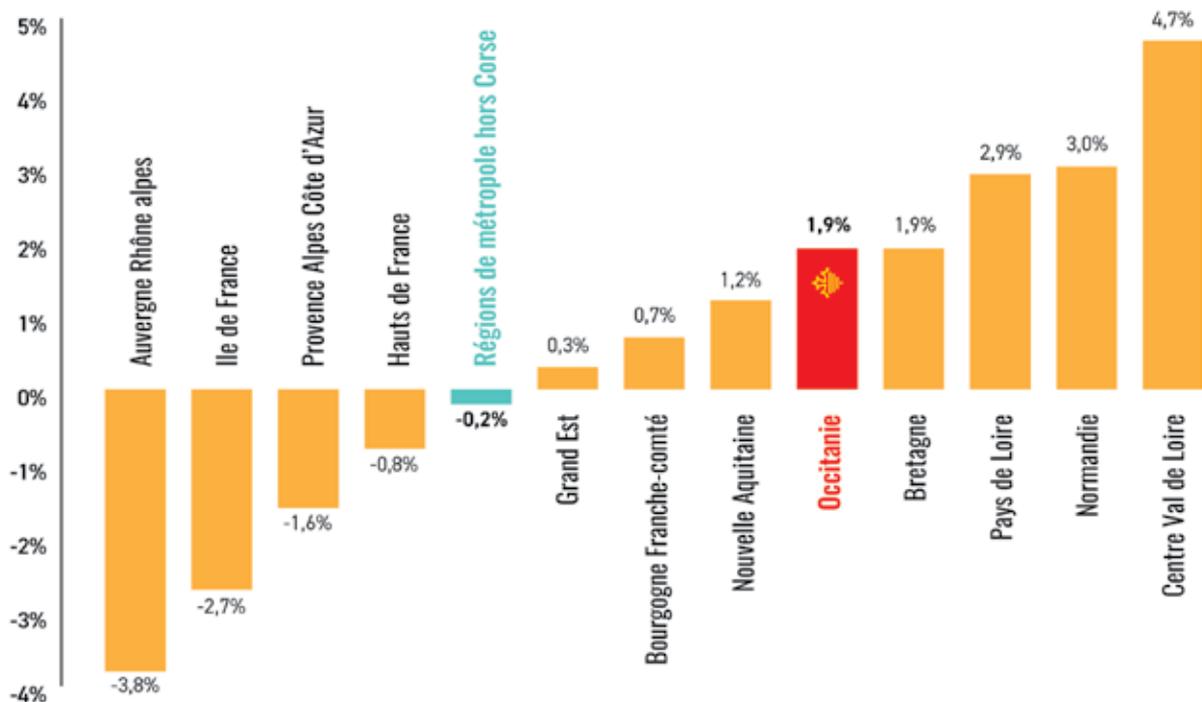
Dans son rapport, la Cour des Comptes évoque une hausse des dépenses de fonctionnement de 11,7%, entre 2015 et 2018. Elle **précise dans une note de bas de page l'inscription des fonds européens agricoles (FEADER) sur cette ligne**. Ce qui n'est pas le cas des autres Régions.

¹⁵⁹ Dépenses réelles de fonctionnement retraitées du transfert de la compétence « transport », hors retraitements éventuels dans le cadre de la contractualisation.

¹⁶⁰ En particulier, pour la région Occitanie, les montants du FEADER sont imputés dans la section de fonctionnement de son budget. Ils ont sensiblement évolué sur la période : 171,20 M€ en 2015, 180,56 M€ en 2016, 326,28 M€ en 2017 et, selon la région, leur montant s'élèverait à 275,49 M€ en 2018.

Note de bas de page 127 du rapport de la Cour des Comptes – sept 2019

Hors FEADER, **l'évolution de la dépense de fonctionnement est de 5,7%** sur la période 2015/2018, **soit 1,9% par an**. Pour mémoire, en 2018, l'inflation était de 1,8%. Par ailleurs, pour être tout à fait comparable, **il faut également retirer les transferts de compétences décidés par l'Etat**, intervenus entre 2015 et 2018. L'évolution des dépenses de fonctionnement est alors de **0,9% par an** sur la période.



Variation annuelle moy. des dép. de fct (2015 - 2018) – source Cour des Comptes – rapp. sept 2019

Contrairement à ce qui a pu être dit, hors FEADER, **la Région Occitanie est l'une des Régions qui maîtrise le mieux ses dépenses de fonctionnement**. Ramené en montant par habitant, ce qui est le ratio le plus légitime, **l'Occitanie est la 5^{ème} Région « la plus économe de France » pour ses dépenses de fonctionnement.**



*AURA : hors participation au Plan 500 000

Dépenses de fonctionnement en euro par habitant - Source DGCL

“ Je ne veux plus avoir à me justifier en raison de chiffres erronés ou mal interprétés du fait de problèmes d'écriture comptable. J'ai donc écrit à Gérald Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics, pour que les analyses financières soient fiables et comparables. ”

Carole Delga
Présidente de la Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée



Carole DELGA
Ancienne ministre
Présidente

Montpellier, le **28 OCT. 2019**

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre

**Ministère de l'Action et des
Comptes publics**
139 rue de Bercy
75572 PARIS CEDEX 12

NOS RÉF. : DGS/IGS/CIC/191024

Monsieur le Ministre,

Dans son rapport 2019 sur les finances publiques locales rendu public le 24 septembre, la Cour des comptes a intégré les fonds européens dans son analyse comparative de l'évolution des dépenses entre les Régions issues des regroupements prévus par la loi du 16 janvier 2015.

En effet, même si la Cour a bien précisé dans le texte de son rapport les différences de comptabilisation de ces fonds entre Régions (dans le budget principal ou en budget annexe, en section de fonctionnement ou d'investissement), elle ne disposait pas des données retraitées de ces fonds comparables entre les Régions concernées.

Ce faisant, elle a focalisé l'attention des journalistes et du grand public sur des chiffres bruts biaisés ; entraînant la multiplication d'erreurs d'interprétation.

J'en prendrai pour seul exemple le chiffre d'une augmentation de 11,7% des dépenses de fonctionnement de la Région sur la période 2015-2018 mis en exergue à de multiples reprises dans la presse, et ce malgré les précisions factuelles apportées par la Région et reprises par la Cour.

Ainsi, j'ai été amenée maintes fois à rappeler en réponse la spécificité du territoire de l'Occitanie qui bénéficie pour la période 2014-2020 de montants particulièrement élevés de fonds européens : 715 M€ de FEDER, 202 M€ de FSE-IEJ (hors programmes opérationnels nationaux) et surtout 2,1 Md€ de FEADER. Ce dernier montant fait d'Occitanie la 2^{ème} région française bénéficiaire de ces crédits, sans commune mesure avec la plupart des autres régions. Or, à la demande des services financiers de l'Etat en 2015, ces sommes liées au FEADER sont en Occitanie comptabilisées en section de fonctionnement du budget général (contrairement à la plupart des autres Régions), et en accroissent donc artificiellement l'évolution annuelle, qui s'élève en réalité hors FEADER à moins de 1,9% sur la période sous revue.

HOTEL DE REGION

Toulouse
22, bd du Maréchal Juin - 31406 Toulouse cedex 9 France
33 (0)5 61 33 50 50

Montpellier
201 av. de la Pompi gnane - 34064 Montpellier cedex 2 France
33 (0)4 67 22 80 00

la region.fr

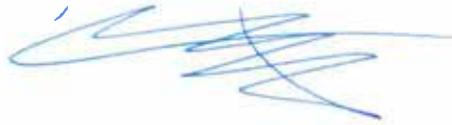
Aussi, et en pleine cohérence avec la recommandation adressée à la DGFIP par la Cour des comptes elle-même d'« harmoniser le mode de comptabilisation des fonds européens dans les budgets et les comptes des régions » (qui pourrait se traduire, par exemple, par la création de comptes de tiers budgétaires spécifiques au FEADER), je vous demande instamment de vous assurer de la mise en place d'un retraitement systématique des données relatives aux fonds européens par tous les services de l'État et leurs organismes associés qui analysent les comptes des collectivités.

Il s'agit non seulement d'être en capacité de garantir la qualité des données et analyses publiées par les organismes publics liés à votre Ministère, mais surtout de délivrer aux élus de la République comme à l'ensemble de nos concitoyens une information fiable et transparente sur des questions souvent sujettes à polémiques.

Les services de la Région Occitanie se tiennent bien évidemment à la disposition des services du Ministère pour partager toutes données utiles à cette fin.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

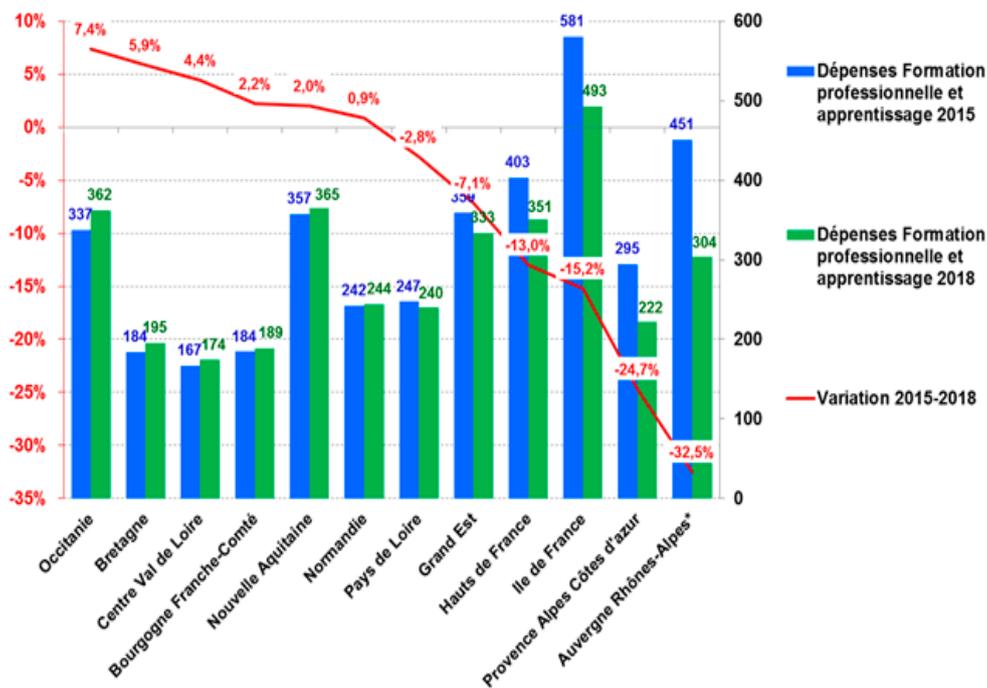
Bien à vous,



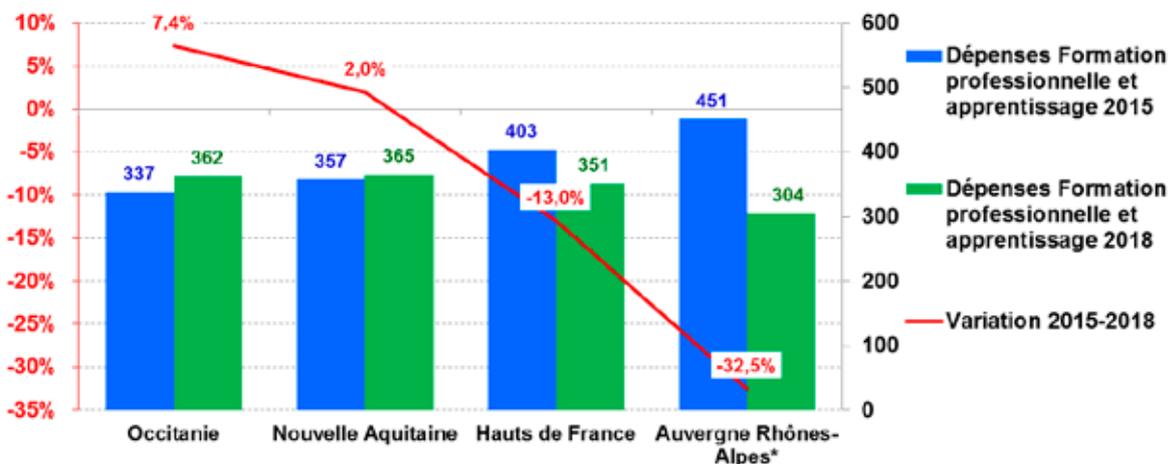
Carole DELGA

La Région a fait le choix de la formation professionnelle quand d'autres la sacrifient

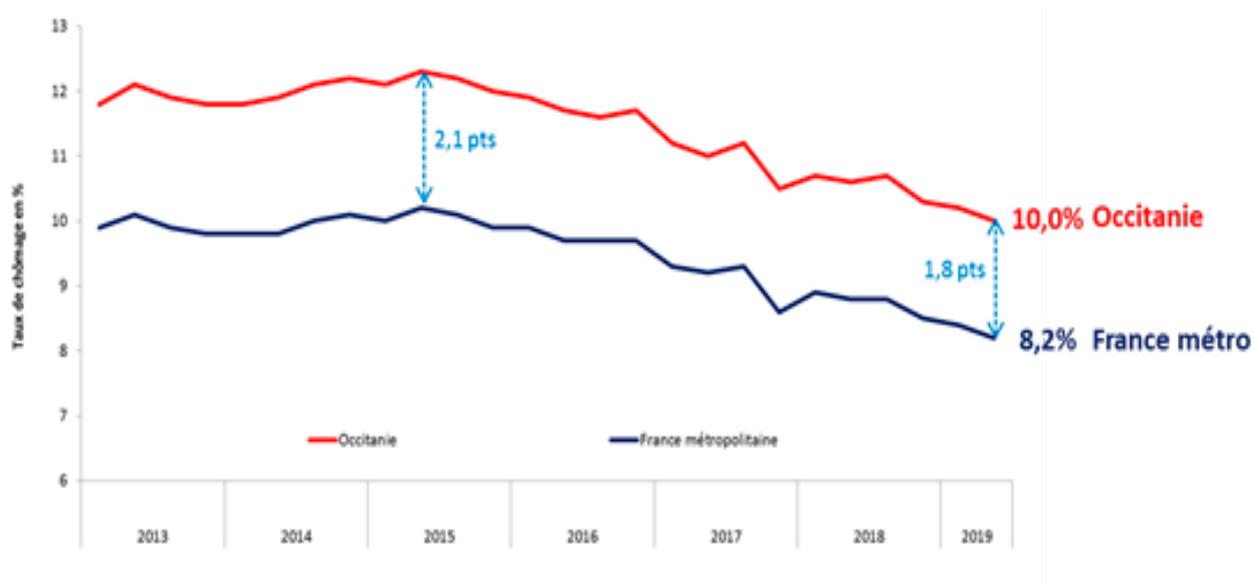
La Région Occitanie a fait le choix de maintenir ses services publics à un haut niveau d'exigence et même de les renforcer, **contrairement à d'autres Régions**. La Région Occitanie accompagne 85 000 personnes en formation. Chacune bénéficie d'une formation financée par la Région à hauteur de 6 500 €.



Focus sur les efforts réalisés par les Régions entre 2015 et 2018 en matière de formation professionnelle et d'apprentissage - Source : DGCL



Les résultats sont là. Grâce à son action en faveur des entreprises et de la formation professionnelle, la Région Occitanie enregistre une baisse du chômage plus rapide que la moyenne nationale.



Courbe d'évolution du chômage 2013 / 2019 en pourcentage de la population - Source INSEE

2. La vérité des chiffres sur l'endettement et les investissements de la Région Occitanie

Pour expliquer la dette et son corollaire, la capacité d'autofinancement et le désendettement, la présentation de trois situations peut-être particulièrement parlante. Pour l'acquisition d'une maison, un ménage a un recours à l'emprunt d'environ 90% du montant du bien, soit une capacité d'autofinancement d'environ 10%. Le remboursement s'étalera sur 15 à 25 ans. Dans la même situation, **la Région Occitanie finance directement 80% du montant et a recours à l'emprunt à hauteur de 20% et est en capacité de rembourser en 4 ans.** L'Etat, quant à lui, emprunte la totalité de la somme, puisqu'il n'a plus aujourd'hui aucune capacité d'autofinancement. Il lui faudra des dizaines d'années pour rembourser cette dette.

Notre choix politique : Soutenir la filière BTP et équiper la région

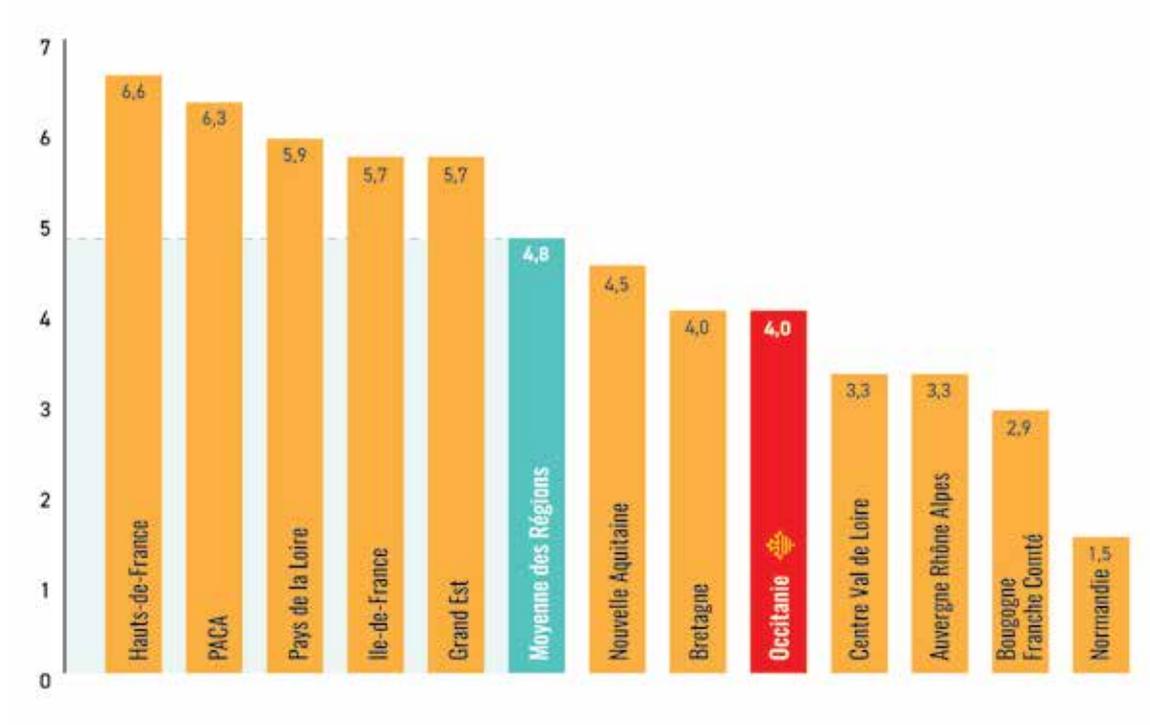
“ Nous avons lancé en 2016, à mon arrivée à la tête de la Région, **un vaste plan Marshall en faveur du BTP, d'un montant de 2,2 Mds€.** C'est un choix que j'assume et qui porte aujourd'hui pleinement ses fruits, puisque l'activité économique a repris sur notre territoire et que l'équipement en infrastructures était indispensable. Ce montant d'investissement est en augmentation de 10%. Là encore, notre objectif est la création d'emplois sur tout le territoire. Une telle ambition nécessite d'importants investissements et donc un recours à l'emprunt modéré, dans une période où les taux d'intérêt sont au plus bas. **Nous sommes la 6^{ème} Région la moins endettée de France mais la première pour ses investissements.** ”

Carole Delga
Présidente de la Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée

La Région Occitanie est la 6^{ème} Région la moins endettée de France

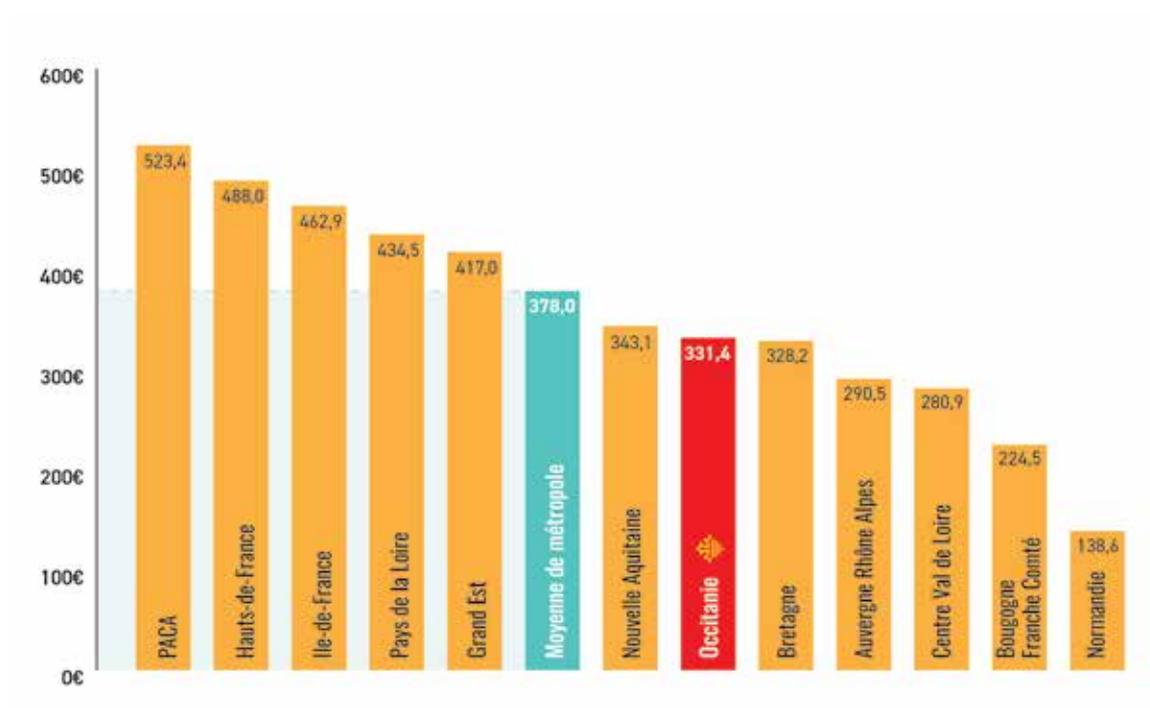
La capacité de désendettement d'une collectivité se compte en année. Il s'agit du nombre d'années nécessaire pour rembourser la dette, si elle doit l'être immédiatement. **En région Occitanie, cette capacité de désendettement est de 4 ans, lorsque la moyenne des Régions de France est de 4,8 ans, soit 20% de moins pour l'Occitanie.**

Un endettement moindre que dans la moyenne des Régions



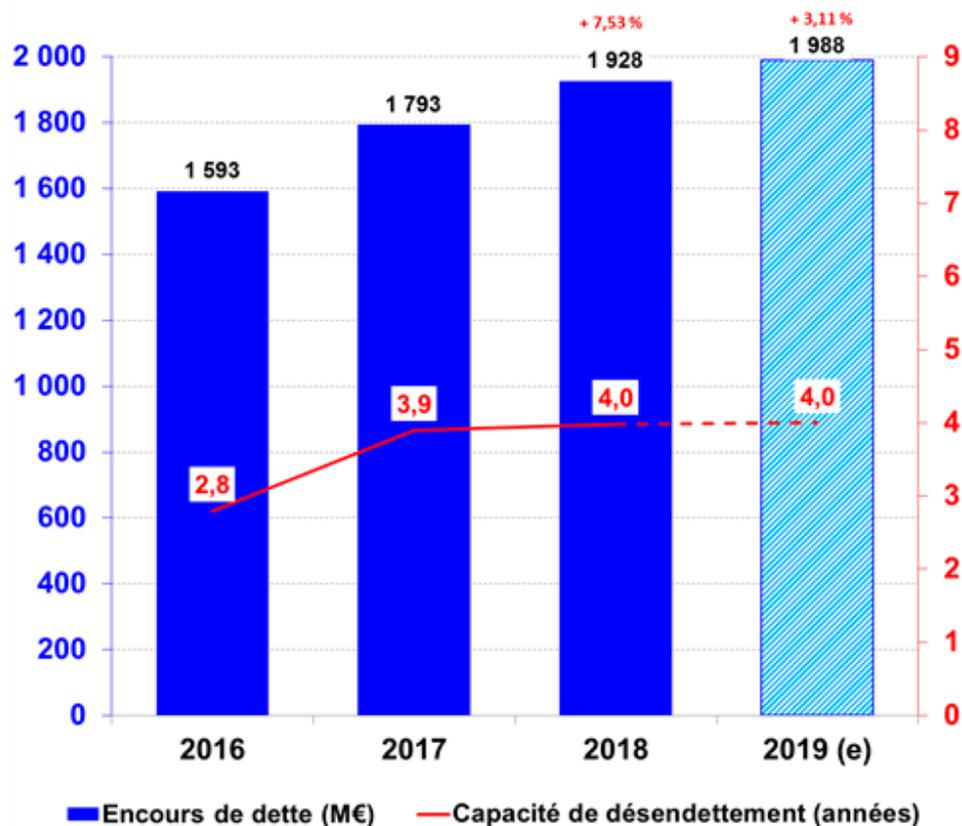
Capacité de désendettement 2018 en en nombre d'années - Sources : Régions de France

De même, le montant moyen de la dette en Occitanie par habitant est de 331 €, contre 378 € pour la moyenne des Régions, soit 14% de moins pour l'Occitanie.



Montant de la dette 2018 en € / hab - Sources : DGCL

La Région Occitanie, pour financer son important plan en faveur du BTP et de l'emploi, a fortement investi en début de mandat et a donc eu recours à l'emprunt. Cependant, depuis 2017, la progression de la dette s'est fortement ralentie pour n'être évaluée qu'à 3% en 2019.



Evolution de l'encours de la dette

La Région Occitanie est la 1^{ère} Région de France pour ses investissements

La baisse des dépenses d'investissement entre 2015 et 2018 pointée par la Cour des Comptes est due à la fin du paiement de l'investissement de la ligne TGV Nîmes-Montpellier pour un montant de 67 M€ en 2015. Si ce montant d'investissement exceptionnel est retiré de la base de calcul, le comparatif des investissements démontre une augmentation de 6%, passant de 893 M€ en 2015 à 947 M€ en 2018. **Ce montant d'investissement est supérieur de 10% aux investissements cumulés des deux anciennes Régions sur la période 2010-2015.**

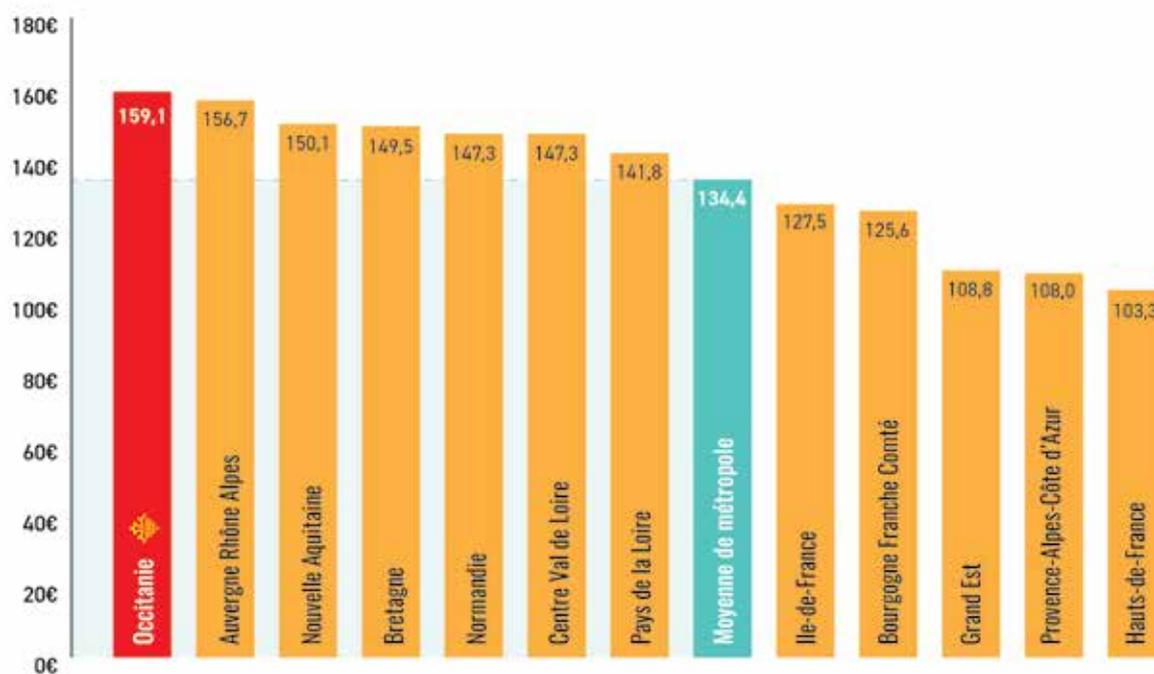
Lorsqu'il est question d'investissement, de quoi parle-t-on ? **Investir, c'est créer un patrimoine. Construire un lycée, un musée, rénover pour réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments, c'est créer une richesse.** Ainsi, depuis 2015, la Région Occitanie a réalisé et subventionné des travaux et acquisitions à hauteur de **2,8 Mds€**, faisant passer le patrimoine régional d'une valeur de **8,2 Mds€ à 9,2 Mds€**.

Rappel des principaux investissements depuis le début du mandat :

- 295 M€ d'aides à l'équipement, aux aménagements et au développement local sur tout le territoire régional pour les communes et les intercommunalités
- 177 M€ de matériel roulant acquis et 82 M€ pour les travaux sur les infrastructures ferroviaires
- 165 M€ de travaux pour des nouveaux lycées, dont 5 déjà ouverts à Castelnaudary, Pibrac, Montech, Villefranche-de-Lauragais et Lézignan. A ce montant s'ajoutent 552 M€ alloués aux travaux de restructuration des lycées (consommation énergétique, accessibilité,...)
- 150 M€ investis en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche dont 21 M€ pour la construction du bâtiment formation et 19 M€ pour le bâtiment recherche du pôle chimie Balard à l'Université de Montpellier, 18 M€ pour la faculté de médecine de Montpellier, 15 M€ pour la construction de la nouvelle plateforme régionale de transfert technologique CEA Tech à Labège et 8 M€ pour le bâtiment RD de l'Etablissement français du sang (EFS) de Toulouse
- 94 M€ de travaux dans les ports (dont 16 M€ pour la création du quai H sur le port de Sète et 26 M€ pour la plateforme nord de Port-la-Nouvelle)
- 45,1 M€ pour la distribution de 40 000 éco-chèques générant 412 M€ de travaux chez les particuliers et pour les artisans
- 40 M€ pour l'investissement dans les énergies renouvelables
- 40 M€ pour l'immobilier d'entreprise (investissements qui rapportent des loyers)
- 33 M€ pour la construction du musée NarboVia
- 25 M€ sur le réseau hydraulique régional
- 8 M€ sur les aéroports régionaux

En euros par habitant, la Région Occitanie est la première Région de France pour ses investissements, avec 159 €, contre 134 € pour la moyenne des autres Régions (hors dette).

Occitanie, 1^{ère} Région pour l'investissement par habitant



Dépenses d'investissement 2018 (hors dette) exprimées en euro par habitant - Source : DGCL

3. La vérité des chiffres sur les économies de la Région Occitanie

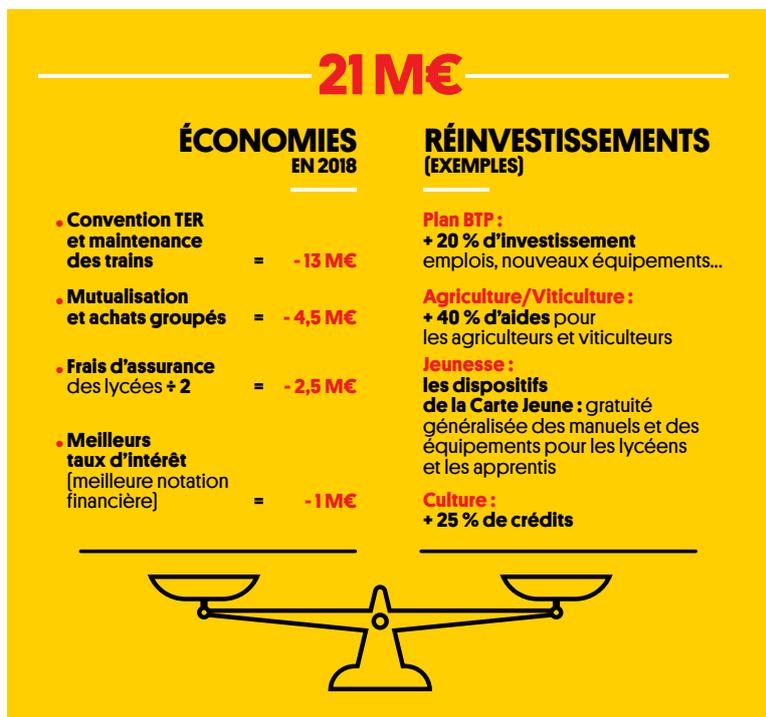
Réaliser une économie pour une collectivité, ce n'est pas seulement supprimer une dépense, mais aussi ne pas l'engager. **Comme la Région est peu endettée, ces économies permettent de réinjecter des crédits pour la mise en œuvre des politiques publiques, au bénéfice des familles** (rentrée la moins chère de France), **des usagers transports** (amélioration des conditions de transports ferroviaires et routiers), **de l'environnement** (plan hydrogène de 150 M€).

Notre choix politique : soutenir le pouvoir d'achat des habitants

“ Nous pourrions, comme certaines Régions, avoir une courbe d'évolution négative de nos dépenses, mais ces économies se font au détriment du bien-vivre des habitants avec moins de services, d'aides concrètes, d'infrastructures d'avenir. Quel intérêt de créer de l'épargne de façon excessive ou de rembourser une dette que nous savons remboursable en 4 ans, alors que certains habitants de la région sont dans la difficulté, que l'injustice sociale et territoriale est forte, que des entreprises peinent à se développer, que les agriculteurs aimeraient entrer dans le mouvement de la transition écologique mais n'en ont pas les moyens. Nous avons fait le choix de soutenir le pouvoir d'achat des habitants, à chaque rentrée, d'équiper les lycéens et apprentis en matériel et en manuels scolaires, d'améliorer la qualité alimentaire des repas dans les cantines ou de leur permettre de bénéficier des transports en commun à bas prix et bientôt gratuitement. C'est celui-là, le choix de la Région : tendre vers la gratuité des transports scolaires, renforcer l'offre de dessertes en TER et le confort des voyageurs, ouvrir des campus connectés de l'enseignement supérieur au Vigan ou à Cahors... **Bref, permettre à tous les habitants de bénéficier de la prospérité de la Région.** ”

Carole Delga
Présidente de la Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée

Les chiffres en Occitanie



La fusion des deux anciennes Régions a déjà généré **21 M€ d'économie** et **génèrera sur le mandat une économie minimale de 108 M€**, soit l'équivalent de la construction de 2 nouveaux lycées et de la rémunération des 60 agents régionaux qui y travailleront pendant 10 années.

Ces économies sont liées à la nouvelle dimension de la Région qui lui a permis d'avoir un poids plus important dans la négociation des contrats d'acquisition de matériels (informatique, fournitures, etc...), dans la passation des nouveaux marchés d'assurance, dans la négociation de la Convention TER, sur la gestion des aéroports...

Par ailleurs, la présidente de Région a fait deux choix dès le début du mandat : **ne pas indemniser les élus à hauteur du plafond légal et moduler ces indemnités en fonction de l'assiduité des élus et des membres du CESER**. La première mesure représente une économie de 895 000 € par an et la seconde s'élève à 208 000 € en moyenne par an. Soit une économie annuelle de plus de 1,1 M€.

Une gestion responsable au service des habitants

► Economie et emploi

- Plus de 8 180 projets d'entreprises ont été soutenus depuis 2016 pour un montant de 464 M€
- Un plan BTP pour soutenir les entreprises régionales du secteur de la construction (2,24 Mds€ depuis 2016)
- Plus de 85 000 demandeurs d'emploi accompagnés chaque année par une formation financée par la Région
- L'accompagnement à la carte pour les jeunes sans qualification, avec 11 écoles de la 2^{ème} chance et 444 services civiques
- L'ouverture de deux nouvelles Maisons de l'Orientation à Toulouse et Montpellier, en renfort de celle de Bellefontaine
- 15 salons TAF organisés chaque année, proposant 20 000 offres d'emploi
- Une nouvelle offre "Ressources Humaines" proposée aux entreprises. Déjà 150 entreprises accompagnées et 5 000 salariés formés

► Education / enseignement

- 400 € d'aide en moyenne avec la Carte Jeune Région
- La construction de 5 nouveaux lycées à énergie positive et 5 autres prévus d'ici la fin du mandat.
- L'ouverture de 400 formations supplémentaires en apprentissage dans les 100 CFA d'Occitanie
- La création de 3 campus connectés dès septembre 2019, sur les 13 français sites retenus

► Transports

- La gestion et le renouvellement de 190 liaisons de car du réseau liO entre les villes de la région, avec le déploiement de la tarification du car à 2 €
- La prise en charge par la Région de 75% en moyenne du coût d'un billet de train et de car
- 2,5 millions de billets à petits prix (1 €, 2 €, 3 €, 5€)
- Une baisse de 30% de l'abonnement annuel des moins de 26 ans
- La gratuité pour les demandeurs d'emploi et les lycéens internes. Avec pour objectif, la gratuité pour tous les lycéens
- La mise en place de l'écochèque mobilité, avec une aide allant jusqu'à 2 000 pour l'acquisition d'un véhicule électrique et 150 € pour un vélo électrique

► Environnement

- 12 550 constructions neuves de logements sociaux accompagnés par la Région et la rénovation de 5 200 logements, pour une plus grande sobriété énergétique
- 18 programmes d'actions de prévention des inondations
- Un plan de 150 M€ sur le déploiement de l'hydrogène vert
- 40 000 éco-chèques accordés pour la rénovation thermique des logements, soit un investissement de 45,1 M€ générant 412 M€ de travaux chez les particuliers

► Culture et solidarité

- 6 800 associations « de proximité » soutenues sur l'ensemble des 13 départements depuis 2016, avec une aide régionale renforcée passant à 41,5 M€ en 2017 et 2018 contre 35,7 M€ en 2016
- L'accompagnement à la création culturelle et à la diffusion de spectacle à hauteur de 94 M€
- La création de l'Office Public de la Langue Catalane
- Une aide régionale allant jusqu'à 7 500 € pour les actions des associations et des entreprises en faveur de la lutte contre les discriminations hommes/femmes
- L'ouverture dans les prochains mois d'un nouvel équipement exceptionnel, Narbo Via, musée dédié à la romanité à Narbonne

► Tourisme

- 25 M€ pour accompagner le développement des 40 Grands Sites Occitanie / Sud de France
- Un dispositif d'aide financière allant jusqu'à 100 000 € pour soutenir les projets des professionnels de l'hôtellerie et de la restauration
- Un Fonds tourisme de 101 M€ pour soutenir l'investissement touristique

► Aménagement du territoire

- 285 M€ d'aides de la Région aux collectivités pour l'aménagement, l'équipement et le développement des territoires
- La participation à la création de 117 maisons et centres de santé
- Le plan Littoral 21 pour construire l'avenir maritime de la région
- Le plan Montagne pour rendre leur attractivité à ces territoires

4. La transparence volontariste de la gestion de la Région Occitanie

Une mission d'information et d'évaluation sur l'union des Régions, unique en France

Dès le début du mandat, la présidente de Région a mis en place une mission d'information et d'évaluation sur l'union des Régions. **Composée d'élus de la majorité et de l'opposition, cette mission est chargée d'analyser les modalités de mise en œuvre de la nouvelle Région, les coûts induits et les économies réalisées.** Chaque année, un rapport de travail est réalisé et présenté aux membres de la mission.

Didier Migaud invité à intervenir lors de l'Assemblée plénière

Forte de tous les éléments présentés et n'ayant aucun doute sur la bonne gestion de la Région Occitanie qu'elle préside, Carole Delga a invité Didier Migaud, président de la Cour des Comptes, à venir à la prochaine Assemblée plénière du 14 novembre pour échanger en toute transparence avec les élus régionaux sur la santé financière et l'exemplarité de la Région Occitanie. **Cette Assemblée plénière est ouverte au public. Cette initiative est unique en France et, si la Région est en attente de la réponse de la Cour des Comptes, elle souhaite pouvoir proposer cet échange rapidement.**

Lancement d'un audit citoyen des comptes

“ *Peu de gens le savent : mais les orientations budgétaires et le budget de la Région sont chaque année visés par le CESER qui regroupe l'ensemble des corps intermédiaires de la région. Je veux aller plus loin aujourd'hui : j'ai décidé de confier au président du CESER, Jean-Louis Chauzy, l'organisation d'un audit citoyen sur la gestion de la Région. Pour cela, je souhaite que des citoyens soient tirés au sort et puissent participer à cet audit afin de garantir la transparence et l'objectivité de nos comptes.* ”
s'est engagée Carole Delga.

ANNEXES



**Monsieur Didier MIGAUD
Premier Président**

**COUR DES COMPTES
13 RUE CAMBON
75100 PARIS CEDEX 01**

NOS RÉF. : DGS/IGS/CIC/191017

Monsieur le Premier Président,

Dans le rapport 2019 sur les finances publiques locales rendu public le 24 septembre, la Cour des comptes a intégré les fonds européens dans son analyse comparative de l'évolution des dépenses entre les Régions issues des regroupements prévus par la loi du 16 janvier 2015.

Ce faisant, et même si la Cour a bien précisé dans le texte de son rapport les différences de comptabilisation de ces fonds entre Régions (dans le budget principal ou en budget annexe, en section de fonctionnement ou d'investissement), elle a focalisé l'attention des journalistes et du grand public sur des chiffres bruts biaisés.

J'en prendrai pour seul exemple le chiffre d'une augmentation de 11,7% des dépenses de fonctionnement de la Région sur la période 2015-2018 mis en exergue à de multiples reprises dans la presse pour illustrer les « gaspillages » d'une Région Occitanie qui figurerait « parmi les mauvais élèves », et ce malgré les précisions factuelles apportées par la Région et reprises par la Cour.

En effet, j'ai été amenée maintes fois à rappeler la spécificité du territoire de l'Occitanie qui, au regard de ses difficultés mais aussi de ses atouts, bénéficie pour la période 2014-2020 de montants particulièrement élevés de fonds européens : 715 M€ de FEDER, 202 M€ de FSE-IEJ (hors programmes opérationnels nationaux) et surtout 2,1 Md€ de FEADER. Ce dernier montant fait d'Occitanie la 2^{ème} région française bénéficiaire de ces crédits, sans commune mesure avec la plupart des autres régions. Par ailleurs, à la demande des services de l'Etat en 2015, ces sommes liées au FEADER sont en Occitanie comptabilisées en section de fonctionnement du budget général (contrairement à la plupart des autres Régions), et en accroissent donc artificiellement l'évolution annuelle, qui s'élève en réalité hors FEADER à moins de 1,9% sur la période sous revue.

Dans ce cadre, animée par le souci de la transparence que nous devons à nos concitoyens, je souhaite vous proposer une présentation des travaux et de l'analyse de la Cour et un dialogue concret et approfondi avec les conseillers régionaux

d'Occitanie sur les effets de la fusion des régions françaises et plus particulièrement de l'union des ex-Régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Cet échange serait aussi l'occasion d'évoquer l'ensemble des préconisations de la Cour, au-delà de cette seule question de la comptabilisation des fonds européens, par exemple en matière de renforcement des compétences des Régions sujets trop peu ou mal relayés par la presse.

Ainsi, l'Assemblée régionale que je préside serait honorée de vous accueillir lors d'une séance plénière dédiée à l'analyse des politiques publiques régionales et de leur évaluation, sur la base du rapport rendu public par la Cour fin septembre 2019.

Si cette proposition retient votre attention, mon directeur de cabinet (M. Laurent Blondiau, ☎ 04 67 22 97 40 / 05 61 33 57 86) prendra très prochainement l'attache de vos services pour en assurer l'organisation matérielle adéquate.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Président, l'expression de ma très haute considération.



Carole DELGA



Carole DELGA
Ancienne ministre
Présidente

Montpellier, le 28 OCT. 2019

Monsieur Stanislas BOURRON
Directeur Général des Collectivités
Locales

Ministère de l'Intérieur
2 Place des Saussaies
75008 PARIS

NOS RÉF. : DGS/GLA/IF

Monsieur le Directeur,

Dans son rapport 2019 sur les finances publiques locales rendu public le 24 septembre, la Cour des comptes a intégré les fonds européens dans son analyse comparative de l'évolution des dépenses entre les Régions issues des regroupements prévus par la loi du 16 janvier 2015.

En effet, même si la Cour a bien précisé dans le texte de son rapport les différences de comptabilisation de ces fonds entre Régions (dans le budget principal ou en budget annexe, en section de fonctionnement ou d'investissement), elle ne disposait pas des données retraitées de ces fonds comparables entre les Régions concernées.

Ce faisant, elle a focalisé l'attention des journalistes et du grand public sur des chiffres bruts biaisés ; entraînant la multiplication d'erreurs d'interprétation.

J'en prendrai pour seul exemple le chiffre d'une augmentation de 11,7% des dépenses de fonctionnement de la Région sur la période 2015-2018 mis en exergue à de multiples reprises dans la presse, et ce malgré les précisions factuelles apportées par la Région et reprises par la Cour.

Ainsi, j'ai été amenée maintes fois à rappeler en réponse la spécificité du territoire de l'Occitanie qui bénéficie pour la période 2014-2020 de montants particulièrement élevés de fonds européens : 715 M€ de FEDER, 202 M€ de FSE-IEJ (hors programmes opérationnels nationaux) et surtout 2,1 Md€ de FEADER. Ce dernier montant fait d'Occitanie la 2^{ème} région française bénéficiaire de ces crédits, sans commune mesure avec la plupart des autres régions. Or, à la demande des services financiers de l'Etat en 2015, ces sommes liées au FEADER sont en Occitanie comptabilisées en section de fonctionnement du budget général (contrairement à la plupart des autres Régions), et en accroissent donc artificiellement l'évolution annuelle, qui s'élève en réalité hors FEADER à moins de 1,9% sur la période sous revue.

HÔTEL DE RÉGION

Toulouse
22, bd du Maréchal Juin - 31406 Toulouse cedex 9 France
33 (0)5 61 33 50 50

Montpellier
201, av de la Pompi gnane - 34064 Montpellier cedex 2 France
33 (0)4 67 22 80 00

laregion.fr

Aussi, et en pleine cohérence avec la recommandation adressée à la DGFiP par la Cour des comptes elle-même d'« harmoniser le mode de comptabilisation des fonds européens dans les budgets et les comptes des régions » (qui pourrait se traduire, par exemple, par la création de comptes de tiers budgétaires spécifiques au FEADER), je vous demande instamment de vous assurer de la mise en place d'un retraitement systématique des données relatives aux fonds européens par tous les services de l'Etat et leurs organismes associés qui analysent les comptes des collectivités.

Il s'agit non seulement d'être en capacité de garantir la qualité des données et analyses publiées par les organismes publics liés à votre Ministère, mais surtout de délivrer aux élus de la République comme à l'ensemble de nos concitoyens une information fiable et transparente sur des questions souvent sujettes à polémiques.

Les services de la Région Occitanie se tiennent bien évidemment à la disposition des services du Ministère pour partager toutes données utiles à cette fin.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma très haute considération.



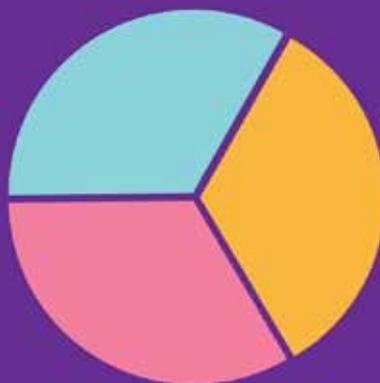
Carole DELGA

LES PRIORITÉS DU BUDGET 2019



961 M€
UNE RÉGION
QUI PRÉPARE L'AVENIR

1 078 M€
UNE RÉGION
AU SERVICE DES
TERRITOIRES



938 M€
UNE RÉGION AU SERVICE
DES FEMMES ET DES HOMMES
D'OCCITANIE

4 infos pour mieux comprendre le budget régional



LA RÉGION NE PRÉLÈVE PAS D'IMPÔTS LOCAUX AUPRÈS DES MÉNAGES

LES RECETTES DE LA RÉGION PROVIENNENT PRINCIPALEMENT (92 %) DE DOTATIONS DE L'ÉTAT ET DE FONDS EUROPÉENS.



LA RÉGION INVESTIT DANS L'ÉCONOMIE LOCALE

80 % DES MARCHÉS PUBLICS DE LA RÉGION OCCITANIE ONT ÉTÉ ATTRIBUÉS À DES ENTREPRISES RÉGIONALES. CELA REPRÉSENTE 517 MILLIONS D'EUROS EN 2017.



QUELLES SONT LES COMPÉTENCES DE LA RÉGION ?

LA RÉGION PILOTE TOUTES LES POLITIQUES EN MATIÈRE DE :

- LYCÉES
- ÉCONOMIE
- TRANSPORT par trains express régionaux (TER), / transports interurbains (cars entre les villes) / scolaires.
- FORMATION PROFESSIONNELLE des demandeurs d'emploi / APPRENTISSAGE



QUELLES SONT LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE LA RÉGION ?

LE BUDGET RÉGIONAL EST COMPOSÉ DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (NOUVEAUX PROJETS) ET DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT. LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CONCERNENT LE FINANCEMENT :

- DES TRANSPORTS (TER et transports scolaires),
- DES LYCÉES ET CFA,
- DE LA FORMATION des demandeurs d'emploi, des apprentis,
- DES FRAIS DE PERSONNEL (agents régionaux des lycées, administration, ports) soit 14 % des dépenses de fonctionnement.

CONTACTS PRESSE

Service de presse Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

service.presse@laregion.fr

Toulouse - 05 61 33 53 49 | 52 75

Montpellier - 04 67 22 81 31

 [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie) | laregion.fr



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée